



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 7 septembre 2023

Lancement de la campagne de prévention du risque routier agricole en Gironde

Depuis plusieurs années, la Préfecture de la Gironde, la MSA, le Conseil Départemental, l'Association des Maires de Gironde, Groupama et l'ensemble de leurs partenaires déploient une campagne de prévention du risque routier pendant les vendanges. Cette année, la campagne évolue et s'étend sur l'ensemble des filières agricoles de Gironde. Elle s'articule autour d'actions de communication et de prévention afin de sensibiliser les professionnels agricoles et les usagers de la route.

En effet, même si les accidents de la route impliquant les tracteurs ne représentent qu'une faible proportion de l'accidentologie routière, leurs conséquences sont souvent plus dramatiques. Par ces actions, la Préfecture (le bureau de la sécurité routière), la MSA Gironde (le service Santé Sécurité au Travail) et ses partenaires entendent sensibiliser l'ensemble des publics visés dans leur manière de conduire et sur la préparation en amont des véhicules agricoles avec un but commun : **la réduction du risque routier et un meilleur partage de la route.**

La campagne de sensibilisation s'appuie sur :

- Une campagne de communication basée sur un message clé « **PARTAGEONS LA ROUTE** » et une identité visuelle, qui se déclinera via différents réseaux de communication ;
- Des bâches de grande taille seront notamment offertes aux communes qui souhaitent s'associer à l'opération. Positionnées à l'entrée des zones viticoles ou de travaux agricoles, elles permettent de rappeler aux usagers de la route qu'ils sont susceptibles de rencontrer des engins agricoles pendant cette période. Depuis 2019, plus de 950 banderoles ont été distribuées à près de 250 municipalités, permettant de couvrir une grande partie du territoire girondin ;
- Des interventions lors des réunions techniques des partenaires ;
- Des vérifications techniques, gratuites et basées sur le volontariat des agriculteurs, réalisées à l'aide de la nouvelle application [VERIF'TECH AGRI.](#)

Elle rappelle aux professionnels agricoles qu'ils doivent :

- Vérifier la signalétique de leur véhicule ;
- Adapter leur vitesse ;
- Essayer de se garer dès que possible ;
- Adapter leurs horaires afin d'éviter les heures de pointe.

Et aux usagers de la route, qu'ils doivent eux aussi :

- Adapter leur conduite face aux engins agricoles ;
- Rester patients ;
- Anticiper les déplacements durant cette période.

Plus d'informations : <https://gironde.msa.fr/lfp/web/msa-gironde/sst/risque-routier-vendange>

Dossier de presse : <https://cphsct33.fr/risques-routier-en-periode-de-vendange/1-dossier-de-presse>



UN ACCIDENT EST
TOUJOURS PLUS GRAVE
QUAND IL IMPLIQUE
UN ENGIN AGRICOLE

**EN PÉRIODE
DE RÉCOLTES,**

**REDOUBLONS
DE VIGILANCE !**

SAVOIR-ÊTRE PRUDENTS,
SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE.

PRÉFET DE LA GIRONDE
SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE
Gironde
DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

QR code

1000